

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU VENDREDI 11 JUILLET 2014

RENTREE SCOLAIRE 2014/2015 : MODIFICATIONS

Sylvie LE LOEUFF, Adjointe, a présenté aux conseillers les propositions de la commission « vie scolaire » qui modifient l'emploi du temps présenté au dernier conseil municipal :

- mise en place d'un accueil gratuit le mercredi de 11 H 45 à 12 H 15 et de 13 H à 13 H 30 (avant et après le repas fixé à 12 H 15)
- réouverture de l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 19 H
- activités périscolaires le mardi et le vendredi pour les CE1 qui seront avec les CP et les maternelles afin de rééquilibrer les effectifs et laisser les ASEM dans les classes l'après-midi.

Ces aménagements ont été votés à l'unanimité.

REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Les tarifs sont revalorisés d'environ 2 % sauf les tarifs de la navette qui sont inchangés et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) qui seront gratuits à compter du 1^{er} septembre prochain.

La commission « vie scolaire » a par ailleurs proposé de fixer 3 tranches tarifaires au lieu de 4 auparavant pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire.

L'accueil périscolaire (matin et soir) sera facturé à la ½ heure et non plus à l'heure. L'accueil périscolaire du mercredi midi sera gratuit.

3 abstentions sur la gratuité des TAP : Olivier NAULET qui considère que la gratuité ne valorise pas le travail du personnel communal ; Martine LETELLIER et Michel DEVALLAN.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU SIVU POUR LES TAP

Sylvie LE LOEUFF a proposé de reconduire la convention de mise à disposition d'une animatrice du SIVU Aod ar Brug pour animer des ateliers les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 15 H à 16 H 30.

STRUCTURES D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : AVENANT A LA CONVENTION

Afin de diminuer la participation de la commune à la Ville de Lannion, les élus décident de réserver 5 170 heures d'accueil maximum par an dans les structures de jeunes enfants (au lieu de 6 200 heures auparavant).

1 abstention : Sonia STEPHAN

CONTENTIEUX EN URBANISME : DEFENSE DES INTERETS DE LA COMMUNE

Considérant le contentieux qui oppose M. et Mme LE GUEN domiciliés route de Kérissey, à la commune, suite à la révision du PLU et le changement de classement de leur parcelle B1282 (de UC en 2AU2) et la requête déposée auprès du Tribunal administratif de Rennes, les élus autorisent le Maire à ester en justice et désignent le Cabinet COUDRAY de RENNES pour défendre les intérêts de la commune dans les actions intentées contre elle.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/09/2014

Considérant la réussite d'un adjoint administratif à l'examen professionnel d'adjoint administratif 1^{ère} classe, le Conseil décide de créer ce grade et de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} septembre prochain.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le contrat est renouvelé pour un montant de 152 000 € à compter du 10 septembre prochain.

AVIS SUR UNE DEMANDE DE DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL

L'établissement La Craquanterie située Route de Morlaix souhaite ouvrir tous les dimanches du 6 juillet au 30 septembre 2014. Le Conseil a émis un avis favorable à cette demande de dérogation.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Circulation** : Yannick GAUTIER, Adjoint, informe les conseillers que les entrées d'agglomération ont été modifiées route de Lannion et route de Kerdaniel et que la rue des Ecoles ne sera pas en sens unique durant les vacances scolaires. Une réflexion sera par ailleurs engagée par la commission « voirie » sur la circulation dans cette rue à la prochaine rentrée scolaire. Enfin, un courrier a été adressé au Conseil Général concernant la sécurisation du bourg et la possibilité d'aménager des voies douces route de St Dréno et route de Kerdaniel.
2. **Point sur les travaux de voirie** : Olivier LAVOLLOT, Conseiller municipal délégué, informe les conseillers que les travaux d'enrobé sont terminés route de Kerloas et sur le parking près de l'atelier communal, derrière l'école. Par ailleurs, il a sollicité un rendez-vous pour l'amélioration du carrefour de Kerjean. M. LAVOLLOT tiendra une permanence tous les samedis, de 10 H à 12 H, en Mairie, à compter du 1^{er} septembre, afin de recenser tous les problèmes liés à la voirie.
3. **Entretien du terrain de foot** : Yannick GAUTIER a lu un projet de convention rédigé par la Ville de Lannion pour le roulage et l'entretien du terrain de foot de la commune.
4. **Forum des associations** : Matthieu DUPUIS, Adjoint, informe les conseillers que cette année le forum se tiendra le vendredi 5 septembre de 17 H à 21 H à la salle des sports. Cela a été décidé suite à un vote des représentants d'associations.